



NUMÉRO 15 • OCTOBRE 2024

# L'info du GDS

Ensemble pour assurer la sécurité sanitaire

## FCO : pour protéger votre troupeau, pensez à vacciner !



### ALERTE : nouvelles recrues !

Au mois de septembre, **trois nouvelles recrues** ont rejoint l'équipe du GDS Picardie !

★ **Fanny Delebecque** : Tout juste diplômée de l'école d'ingénieur agronome JUNIA ISA à Lille, Fanny, basée à Amiens, assurera le conseil et le suivi sanitaire des éleveurs de la Somme (élevages infectés en BVD, plans de maîtrise de la paratuberculose, besnoitiose...).



★ **Ophélie Duclos**, originaire de la Seine Maritime et forte d'une expérience de 6 années au GDS du Loiret intègre l'équipe du GDS Picardie sur le site de la Somme. Elle aura pour missions de déployer les formations éleveurs, de suivre les élevages touchés par la néosporose et plus largement les maladies abortives.

★ **Mathilde Quelderie**, originaire de Lille, elle suit une formation d'ingénieure agronome à JUNIA ISA. Elle effectue sa cinquième et dernière année en alternance au GDS, sur le site de l'Oise en tant que conseillère sanitaire. Mathilde mènera l'étude de l'impact de la FCO-3 sur les élevages de Picardie entre autres. Ne vous étonnez donc pas si elle vous appelle 😊



**Bienvenue à elles et merci pour l'accueil que vous leur réserverez, en ferme ou au téléphone !**

### Le cordon ombilical, une porte d'entrée aux infections !

Complètement perméable jusqu'aux 48 premières heures de vie du veau, le **cordon ombilical** est une voie d'entrée royale pour les germes. En cas d'infection, on observera un **gonflement** et une **inflammation** du nombril. L'infection peut ensuite atteindre les organes internes et provoquer des complications telles que des omphalites, hernies, inflammations intra-abdominales... **Désinfecter** le cordon dès la naissance **diminue les risques de mortalité, de maladies respiratoires et de diarrhées.**

Afin d'éviter cela et ce rapidement après le vêlage, il est recommandé de vidanger le cordon de son sang et de le désinfecter (demandez conseil à votre vétérinaire). La rigueur et l'hygiène dès la naissance favorisera le bon état de santé de vos veaux et leur croissance. **Il ne faut pas oublier que les jeunes sont l'avenir de votre troupeau, alors prenons en soin.**

### Réalisez un diagnostic biosécurité dans votre exploitation !

Quels sont les objectifs ?

- 1 Faire un **état des lieux des risques** sur le cheptel
- 2 Redéfinir les **bases de la biosécurité**
- 3 Mettre en place des mesures visant à **éviter l'introduction d'un agent pathogène**, sa **diffusion** et son **installation** dans l'élevage et dans le cas où l'agent pathogène pénètre dans l'élevage, éviter qu'il n'en contamine d'autres !

**Réalisée par une conseillère du GDS, cette visite est un véritable état des lieux personnalisé sur vos pratiques dans votre élevage. Faites-vous connaître si cela vous intéresse !**



### Enveloppes BVD : changement à venir, anticipez dès maintenant

**Les enveloppes blanches (jusqu'à 3 prélèvements) sont encore utilisables jusqu'au 31 décembre 2024.** Dès **janvier 2025**, seules les **enveloppes bleues**, capables de contenir jusqu'à 5 prélèvements, seront acceptées par la Poste.

Profitez donc des 4 prochains mois pour **utiliser vos stocks** restants d'enveloppes blanches !

**Rappel des bonnes pratiques** : pour un statut BVD fiable, prélevez le veau rapidement après sa naissance, placez l'échantillon dans un sachet avant de le glisser dans l'enveloppe, et inscrivez la date du prélèvement sur celle-ci.

**Important** : les étiquettes collées sur les enveloppes sont strictement personnelles, ne les échangez pas entre éleveurs.

## Des indicateurs paratuberculose en cheptel allaitant

Dans le dernier numéro "Info du GDS" nous vous informions de la mise en place d'**indicateurs paratuberculose dans les cheptels allaitants, 100% financés par votre GDS**. Ce dépistage, réalisé dans le cadre du partenariat GTV - conseil départemental - GDS, consistait à rechercher la paratuberculose sur les prélèvements sanguins effectués lors de la prophylaxie.

Ces analyses ont révélé que :

**27% des cheptels allaitants de Picardie présentent un risque de paratuberculose dans le troupeau.**

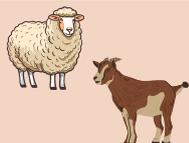
Ce résultat est légèrement plus élevé que celui des analyses de lait de tank des ateliers laitiers de Picardie (23,8% des ateliers ont présenté un LGM positif en décembre 2023). Les résultats vous ont été transmis par courrier ou mail.

En cas de résultat positif, les éleveurs avaient la possibilité de **reprendre les mélanges positifs en analyses individuelles** (en partie pris en charge par le GDS). Le **taux de reprise est en moyenne de 18%** avec de fortes disparités selon les départements : 35% (02), 5,9% (60) et 13,5% (80). Tout mélange de 10 bovins ayant réagi positif a permis d'identifier au moins un animal positif, voire douteux, au sein du mélange.

**Si votre indicateur paratuberculose était positif et que vous ne vous êtes pas manifesté, contactez-nous ! Il est encore temps de prévoir un dépistage des animaux de +24 mois lors de votre prochaine prophylaxie.**

### Prophylaxie des petits ruminants :

**dernière ligne droite !**



La **prophylaxie des ovins et caprins** permet de préserver la santé de votre troupeau. Pour cette année, la période de réalisation s'achève le **31 octobre 2024** : c'est donc la dernière ligne droite pour effectuer vos prélèvements !

Si cela n'est pas déjà fait, **contactez rapidement votre vétérinaire sanitaire** pour planifier l'intervention avant la date limite.

Une bonne prophylaxie est essentielle pour assurer la **sécurité sanitaire** de vos animaux et **répondre aux exigences réglementaires**.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le GDS Picardie ou la DDPP de votre département.

### Eradication de l'IBR à l'horizon de 2027

Suite à la parution de deux nouveaux arrêtés IBR en juin 2024, **des nouvelles mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre l'IBR** ont été mises en place. Elles visent notamment à **restreindre les mouvements** des animaux infectés d'IBR ou non indemnes et à **accélérer l'assainissement** des troupeaux infectés. Les éleveurs qui détiennent des animaux infectés doivent les réformer suivant un calendrier qui leur a été fourni.

**333 bovins infectés d'IBR ont déjà été réformés depuis le 23/06 en Picardie soit 10% de l'effectif initial en seulement 2 mois !**

Ces mesures doivent permettre à la France d'être reconnue indemne d'IBR pour faciliter les exports.

### Foire de Songeons et de la Capelle

L'équipe du GDS Picardie était présente à la **foire de Songeons** le 8 septembre et à la **foire de la Capelle** les 14 et 15 septembre. Vous êtes nombreux à nous avoir rendu visite. Au programme : **concours photos, jeu sur le thème de la biosécurité, échanges sur les actualités sanitaires**.

Même si le virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) qui circule actuellement dans nos départements a contraint les organisateurs, par mesure de précaution, à ne pas faire participer les bovins, ovins et alpagas cette année, **les foires ont été une réussite et restent un lieu d'échange privilégié**.

### Concours photos sur le thème « Fier(e) d'être éleveur(se) »

**Voici les résultats !** Vous êtes 230 à avoir voté pour vos photos préférées.



**GAEC GOSSET**  
(02)



**EARL DE REKENEIRE**  
(02)



**EARL DU GRAND COURTIL**  
(60)



Nous tenons à **remercier** les participants pour les magnifiques clichés qui nous ont été transmis. **Les lots des 20 premiers gagnants seront remis à l'occasion des réunions hivernales entre le 25 novembre et le 13 décembre prochain.**

## Groupement de Défense Sanitaire de Picardie

### Site de l'Aisne

Zone d'Activités du griffon  
CS 10 685  
02007 Barenton-Bugny Cedex

### Site de l'Oise

Rue Frère Gagne BP 40463  
60021 Beauvais Cedex

### Site de la Somme

19 bis rue Alexandre Dumas  
80096 Amiens Cedex 3

☎ 03 23 22 50 92



gdspicardie@reseaugds.com



GDS Picardie